

COMPETITION « NOUVELLE VAGUE »

Initiée par le Marseille Web Fest, "Nouvelle Vague" est une nouvelle compétition dédiée aux formats courts et webséries. Nouvelle Vague, c'est une sélection internationale de productions indépendantes, webséries et webdocs du monde entier, produits « en dehors des circuits traditionnels ».

Exclusivement en ligne, cette compétition s'adresse aux créateurs du monde entier. Les programmes sont sélectionnés dans sept catégories qui ont chacune leur prix. Ces catégories sont : Comédie, Drame, Dramey, Action/Aventure/Thriller, Science-fiction/Fantastique/Horreur, Animation/Puppets et Documentaire.

Dans chacune de ces catégories, un prix est attribué pour la réalisation et le scénario. Aussi, toutes catégories confondues, un prix pour la musique, la photographie, le montage et la production design est remis.

Au total, 25 prix sont attribués ainsi que le Ticket d'Or qui permettra à son détenteur d'accéder directement au Marseille Web Fest en sélection officielle internationale. Un des auteur ou auteure sera notre invité.e pour toute la durée du festival.

Les inscriptions sont ouvertes du 8 février au 30 juin 2022. L'annonce du Palmarès 2022 se fera en ligne le 14 juillet 2022.

LES PRIX

Les prix suivants seront attribués par le jury lors de la Remise des Prix le 14 juillet 2022

- Comédie - Meilleure Série
- Comédie – Meilleure Réalisation
- Comédie – Meilleur scénario
- Drame - Meilleure Série
- Drame – Meilleure Réalisation
- Drame – Meilleur scénario
- Dramey - Meilleure Série
- Dramey – Meilleure Réalisation
- Dramey – Meilleur scénario
- Action/Aventure/Thriller - Meilleure Série
- Action/Aventure/Thriller – Meilleure Réalisation
- Action/Aventure/Thriller – Meilleur scénario
- Science-fiction/Fantastique/Horreur - Meilleure Série
- Science-fiction/Fantastique/Horreur – Meilleure Réalisation
- Science-fiction/Fantastique/Horreur – Meilleur scénario
- Animation/Puppets - Meilleure Série
- Animation/Puppets – Meilleure Réalisation
- Animation/Puppets – Meilleur scénario
- Documentaire - Meilleure Série
- Documentaire – Meilleure Réalisation
- Documentaire – Meilleur scénario

- Meilleure Musique
- Meilleure Photographie
- Meilleur Montage
- Meilleur Production Design

- Ticket d'Or pour la Sélection Officielle Internationale du Marseille Web Fest.

DATES ET TARIFS

L'inscription se fait via Filmfreeway **jusqu'au 30 Juin 2022**. Les frais d'inscriptions sont :

Février : 16 €

Mars : 18 €

Avril : 20 €

Mai : 25 €

Juin : 30 €

Palmarès annoncé le 14 Juillet

REGLEMENT

1. Sont éligibles les séries courtes dont les épisodes ne doivent pas dépasser 22 minutes individuellement du monde entier et terminés après le 30 Juin 2021.
2. Le représentant qui propose une série doit être âgés de plus de 18 ans.
3. Les inscriptions sont acceptées uniquement via FilmFreeWay.
4. Les séries DOIVENT être la propriété intellectuelle du représentant qui l'inscrit s et/ou de leur équipe, ou le représentant doit avoir obtenu les droits de licence appropriés pour utiliser tout le contenu présenté dans la série - y compris la musique. Les inscriptions par procuration ne sont pas acceptées.
5. La série doit avoir un minimum de trois (3) épisodes disponibles à la fin de la période de soumission 2022. Il n'est pas nécessaire que la série soit officiellement publiée ou accessible au public, mais elle doit pouvoir être visionnée par notre comité de sélection au moment de la soumission.
6. Les séries doivent pouvoir être visionnées par le comité de sélection et ne doivent pas être limitées à un pays spécifique. Les liens protégés par un mot de passe sont acceptés à partir de sites, de YouTube, Vimeo ou via des systèmes de stockage comme Dropbox et Google Drive. Les candidatures comportant des liens vers du contenu non visible seront invitées à fournir un nouveau lien. Tout manquement à cette obligation peut entraîner la disqualification. Les séries doivent avoir une option de téléchargement hors ligne pour être utilisées dans le contenu promotionnel précédant le festival.
7. En soumettant leur candidature à la compétition Nouvelle Vague, les soumissionnaires accordent automatiquement à l'association organisatrice Imago Production une licence non exclusive pour utiliser leur matériel pour les relations publiques et le marketing du festival.
8. Toutes les séries en langue non anglaise DOIVENT être sous-titrées.
9. Les participants peuvent soumettre un nombre illimité de projets, mais chaque série nécessite un formulaire de soumission et un paiement individuel.
10. Il sera demandé aux participants de classer leur série dans l'un des genres suivants : Comédie, Drame, Action, Horreur, Policier, Science-fiction/Fantastique, Historique et Animation. Le festival se réserve le droit de reclasser une série si elle correspond mieux à une autre catégorie.
11. Les sélections seront annoncées sur les réseaux sociaux et le site de Nouvelle Vague. Les représentants des séries seront informés du résultat via FilmFreeway.
12. Les décisions de Nouvelle Vague sont définitives.
13. Nouvelle Vague se réserve le droit de modifier les critères.
14. Il est fortement conseillé aux participants de surveiller l'adresse e-mail utilisée pour l'inscription de la série pour toute information concernant Nouvelle Vague et la Sélection 2022. Nouvelle Vague ne prend aucune responsabilité si une série inscrite ne reçoit pas les notifications ou les informations importantes.
15. Les séries inscrites doivent être prêtes à envoyer un fichier pour sa diffusion en ligne. Les spécificités techniques pour cette étape seront envoyées par e-mail.

MODALITÉS ET CONDITIONS

16. En inscrivant une série, le ou les représentants reconnaissent automatiquement qu'ils comprennent et acceptent le règlement et les conditions.
17. En participant à Nouvelle Vague, les représentants accordent automatiquement au festival le droit d'utiliser les œuvres soumises et tout extrait de celles-ci à des fins promotionnelles.
18. En participant à Nouvelle Vague, les représentants confirment qu'ils détiennent tous les droits appropriés sur les acteurs, la musique, etc. En s'inscrivant, ils dégagent Nouvelle Vague de toute réclamation et de toutes responsabilités liées à l'utilisation de la série ou en découlant.
19. Les représentants acceptent d'indemniser et de dégager de toute responsabilité Nouvelle Vague, son conseil consultatif, son comité, son personnel, ses juges, ses partenaires et ses sponsors de toute réclamation, responsabilité, perte, dommage et dépense (y compris, mais sans s'y limiter, les honoraires d'avocat et les frais de justice) qui pourraient être encourus en raison de toute réclamation concernant les droits d'auteur, les marques de commerce, les crédits, la publicité, le visionnage et la perte ou les dommages de la série présentée.
20. Les représentants reconnaissent que le fait d'inscrire leur œuvre et de payer les frais de soumission ne garantit pas d'être lauréat d'un des prix du Festival. Les représentants reconnaissent qu'ils sont conscients que toutes les séries reçues seront jugées par un jury de sélection dont la décision est définitive. Ils acceptent ce risque, comprennent que les frais d'inscription ne sont pas remboursables et que le retrait des inscriptions n'est pas autorisé.
21. Il incombe au représentant de s'assurer que sa série est disponible pour être visionnée par le jury et que le matériel soumis est conforme aux critères de soumission et aux termes et conditions.